



BOUCHES-DU-RHÔNE

24^e CHAMPIONNAT NATIONAL DE JUDO



Ugse Nationale

MARSEILLE

DOJO BOUGAINVILLE



(12) 13 ET 14 MARS 2025



Crédit  Mutuel





Renseignements généraux

CONTACT et ACCUEIL

Ugsel Bouches du Rhône - 41b rue d'Isoard - 13001 MARSEILLE – ugsel13@gmail.com

Directeur : Didier MEISSIREL responsable organisation – 07 60 33 37 96

Melissa HEILIG responsable logistique – 06 65 66 24 90

Accueil obligatoire pour toutes les délégations :

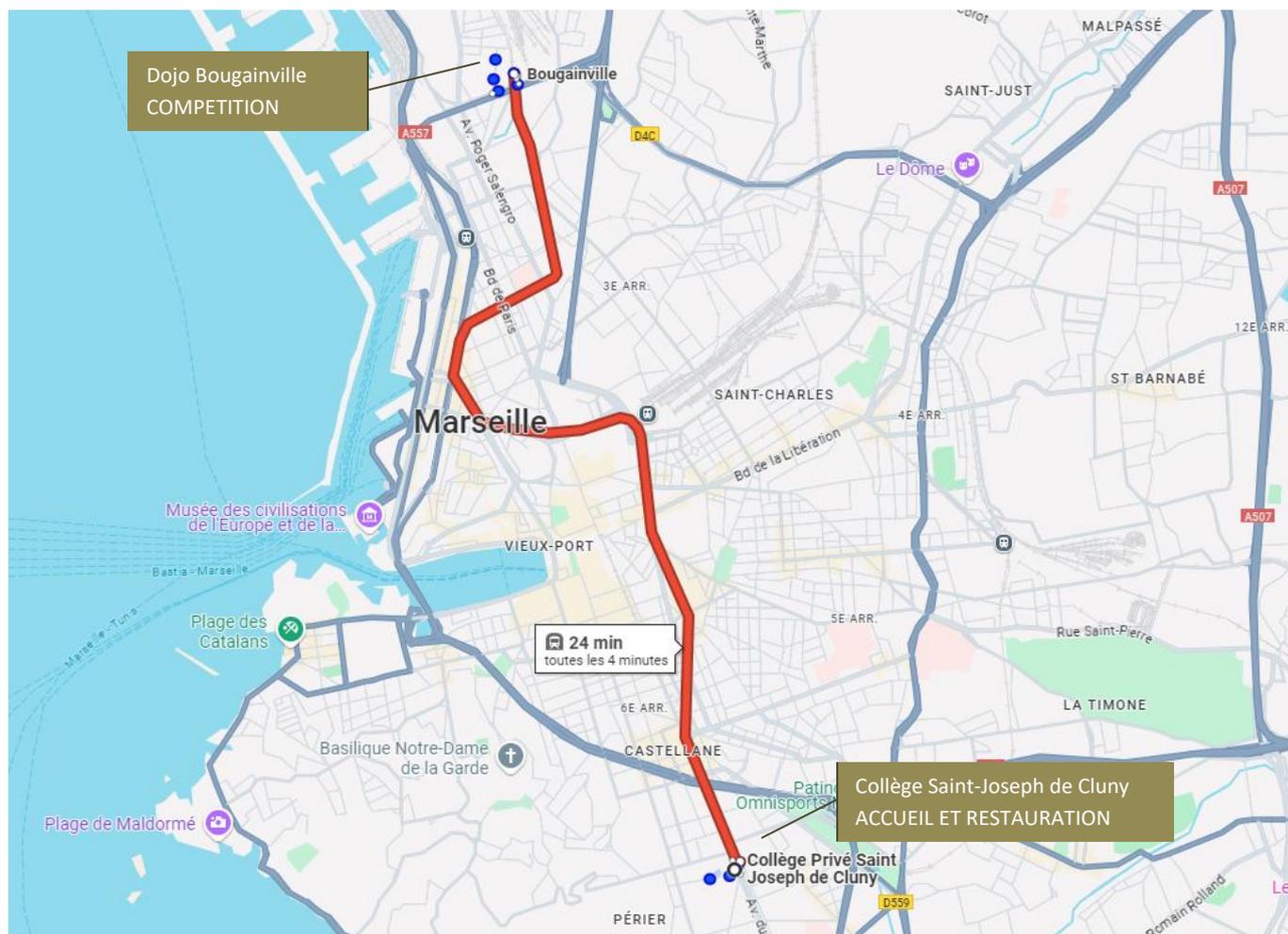
Mercredi 12 mars de 16h00 à 18h00 au **collège Saint-Joseph-de-Cluny** – 160 avenue du Prado – 13295 MARSEILLE CEDEX 08

LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS, STATIONNEMENT et NAVETTE

Lieu de compétition : **dojo Bougainville** – 6 boulevard de Sévigné – 13015 Marseille

Pas de navette à disposition.

Les déplacements entre les sites se font en transport en commun, **ligne 2 du métro**





HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Liste d'hôtels jointe sur le site de l'Ugsel nationale

Restauration : Repas du soir mercredi et jeudi au collège Saint-Joseph-de-Cluny
Panier repas du midi jeudi et vendredi sur le lieu de compétition au dojo Bougainville.

La réservation des repas se fait sur le questionnaire de participation.

Pas de réservation après la date limite du 18 février 2025

DROIT D'ENGAGEMENT, PRIME KM et CAUTION MATERIEL

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur.

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

ANIMATION, SOUVENIR et PASTORALE

Un souvenir sera offert à chaque participant

RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'Ugsel Bouches-du-Rhône décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

DROIT À L'IMAGE

La participation à cette compétition entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation.



Renseignements techniques et sportifs

RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

REPRÉSENTANTS

De la CTN : Didier CALVET

De l'Ugsel nationale : Béatrice DEL FRARI

De la Fédération FFJDA : Jérôme DROISSARD

LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. Elles seront contrôlées à l'accueil **mercredi 12 mars**.

Point de vigilance sur l'**article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- La composition des équipes minimales de territoire n'est pas sur Usport.

Elle sera donnée à l'accueil le mercredi lors de l'arrivée.

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

A renvoyer à l'UGSEL BOUCHES DU RHONE impérativement avant le **mardi 18 février 2025**

- Par mail : ugsel13@gmail.com
- Règlement par virement (RIB au bas du questionnaire) en précisant « **CDFjudo, établissement, ville, N°dépt** »

JEUNES OFFICIELS

Responsable des Jeunes Officiels : Nathalie DUBOCQ

Les Jeunes Officiels ayant suivi une formation territoriale, pourront valider le niveau national (HNS) de commissaire sportif, suite à la pratique durant le championnat national.

TENUE

Les combattants porteront un judogi blanc (tout autre couleur est interdite) et une ceinture rouge nouée au-dessus de la ceinture réglementaire. Les judogis seront conformes aux règles de la FFJDA.

Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition



PESÉE et TIRAGE AU SORT

La pesée du championnat élite se fera uniquement **mercredi 12 mars de 16h30 à 19h00** collège Saint-Joseph-de-Cluny – 160 avenue du Prado – 13295 MARSEILLE CEDEX 08

Catégories de poids : se référer au règlement spécifique.

Le tirage au sort aura lieu la veille de la compétition, le mercredi 12 mars.

RENCONTRE PROMOTIONNELLE

Une rencontre par équipe de territoires est proposée pour les benjamins nés en 2013 et 2014. Consulter le règlement sur le site de l'Ugsel nationale.

Les inscriptions se font sur Usport. La composition des équipes sera déposée la veille de la compétition au plus tard.

CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.



CHAMPIONNAT NATIONAL JUDO

12 au 14 mars 2025 à Marseille

PROGRAMME GÉNÉRAL

Mercredi 12 mars 2025 au collège Saint-Joseph-de-Cluny

16h00 - 18h00	Accueil des délégations au collège
16h30 - 19h00	Pesée des combattants
18h30	Pot d'accueil des délégations
19h00 - 20h00	Repas puis retour vers les hébergements

Jeudi 13 mars 2025 compétition élite – Dojo Bougainville

7h30	Ouverture du vestiaire du dojo et début des échauffements
8h30	Début des compétitions cadet junior (garçons/filles)
11h30	Début de la restauration
13h30	Début de la compétition minime (garçons/filles)
17h30	Fin de la 1^{re} journée et remise des récompenses équipes de territoires minimes
18h30 – 20h00	Repas au collège Saint-Joseph-de-Cluny et retour vers les hébergements

Vendredi 14 mars 2025 rencontre promotionnelle par équipe

8h00	Ouverture des vestiaires du dojo et début des échauffements
9h00	Début de la compétition benjamin (garçons/filles)
12h15	Temps pastoral et remise des récompenses
13h00	Fin de la compétition et distribution des paniers repas



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.